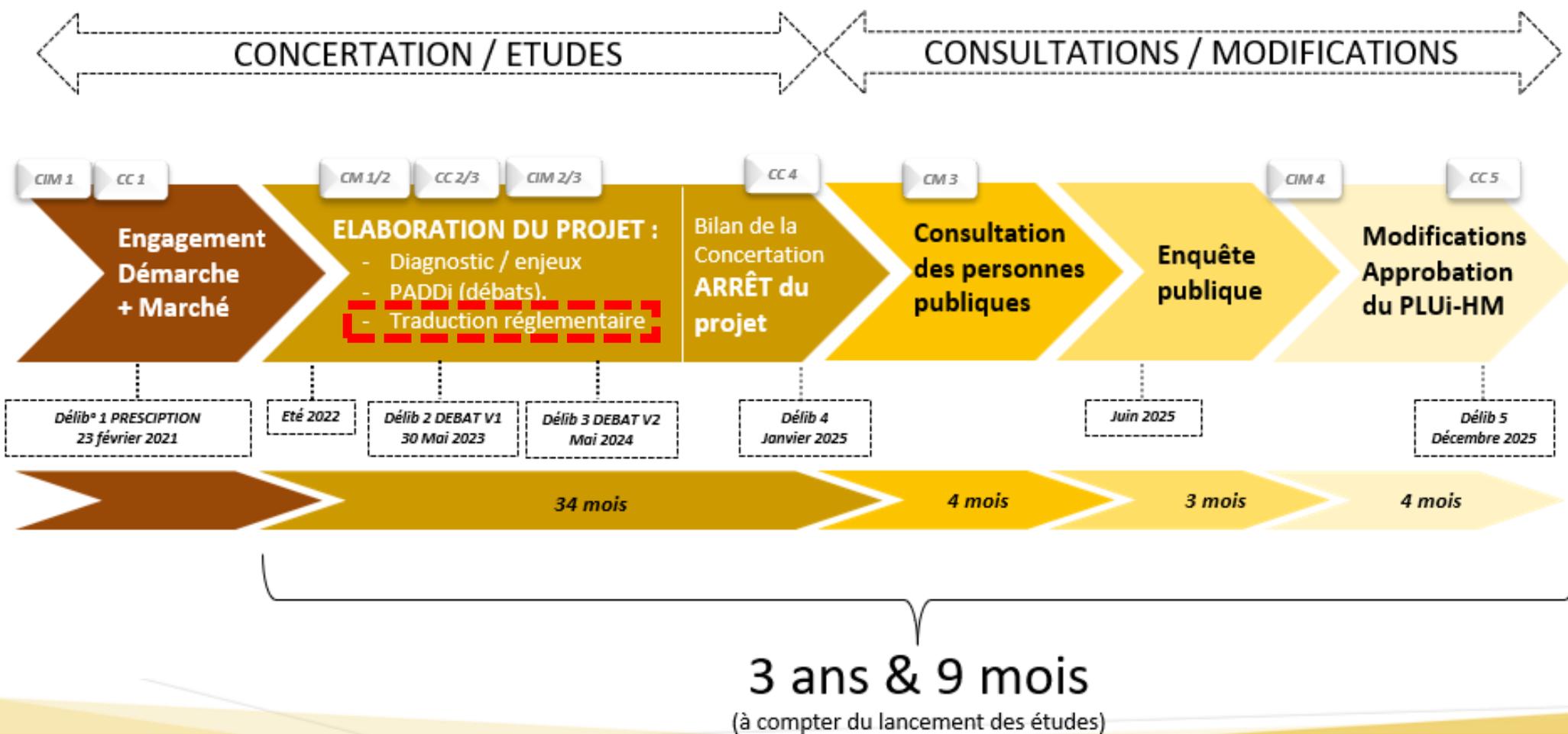




Réunions publiques :
Le Projet d'Aménagement et de
Développement Durables (PADD)
30 novembre et 7 Décembre 2023

- Présentation de la procédure : en vidéo
- Présentation du PADD, avec le podcast comme support
- Temps d'échanges

SOMMAIRE



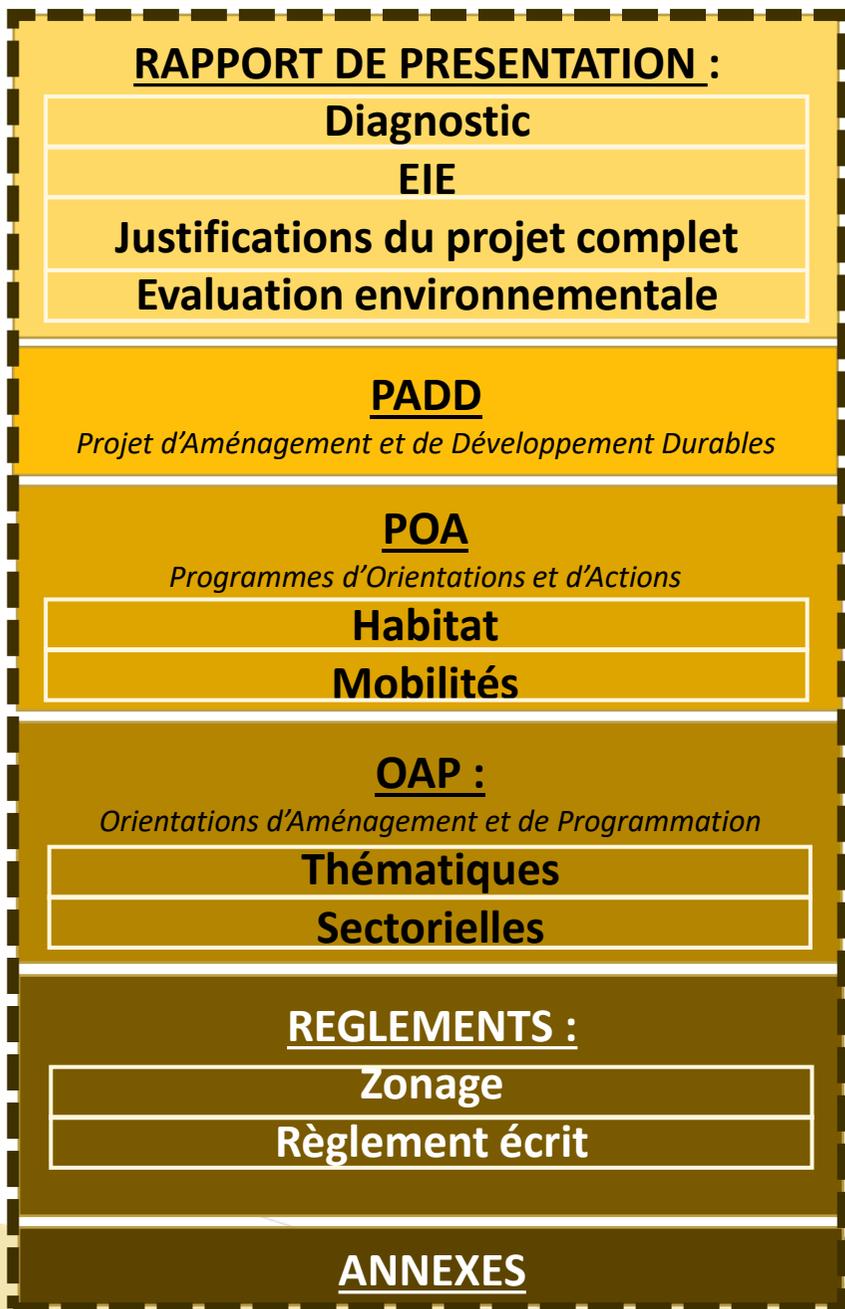
- Des études et une concertation jusque fin 2024
- Une procédure qui devrait se terminer fin 2025

Le document stratégique et central

P
I
È
C
E
S

D
U

P
L
U
i
H
M



Etat des lieux, bilan



Formulation des enjeux



Projet pour l'agglomération de demain (horizon 10-15 ans)



C'est le document central du PLUi-HM



Traduction réglementaire et thématique du projet défini dans le PADD

Tout projet inscrit au zonage, règlement ou en OAP doit trouver sa raison d'être dans le PADD

THONON | agglomération Le PADD : un document nourri par les acteurs du territoire, une démarche collective

Cadre réglementaire : code de l'urbanisme
Documents de portée supérieure : SRADDET, SCoT, SDAGE, ...

Politiques sectorielles / complémentaires

Plan Climat Air Energie Territorial, Schéma Directeur des Energies, Projet de territoire, Grand Genève, schéma des mobilités, ...

PADD

Travaux des élus

COFIL généraux
COFIL Habitat
COFIL Mobilités

Accompagnement des bureaux d'études

Concertation et partenaires

Réunions publiques
Plateforme participative
Conseil Local de Développement
Ateliers
Réunions partenariales



Une première version débattue, enrichie par les différents échanges, qui est donc susceptible d'évoluer

**1 grande ambition
transversale
5 axes stratégiques**

Déclinés en :

46 orientations

Détaillées en :

**Objectifs de
mise en œuvre**

L'organisation du PADD est thématifiée mais il est évident que des thèmes se font échos dans plusieurs axes, et certains autres sont tout à fait transversaux.

Malgré une numérotation utile pour se repérer dans le PADD, il n'existe pas de rapport hiérarchique entre les axes et orientations

Grande ambition transversale :
pour une agglomération s'inscrivant dans la transition énergétique et climatique

Axe 1 :
Une armature urbaine équilibrée au sein de laquelle chaque niveau joue un rôle

Axe 2 :
Des mobilités complémentaires et moins carbonées conciliant les déplacements de toute nature

Axe 3 :
Un habitat de qualité accessible à tous et à toutes les étapes de la vie

Axe 4 :
Un capital environnemental, paysager et patrimonial commun à préserver et valoriser

Axe 5 :
Une agglomération vivante où l'on peut produire, travailler, consommer, et accéder aux services

O1 Une agglomération interreliée s'inscrivant dans des stratégies supra-communales



O2 Pour un urbanisme durable favorable à la bonne santé de ses habitants et à la qualité de vie : promouvoir des modes de vie sains



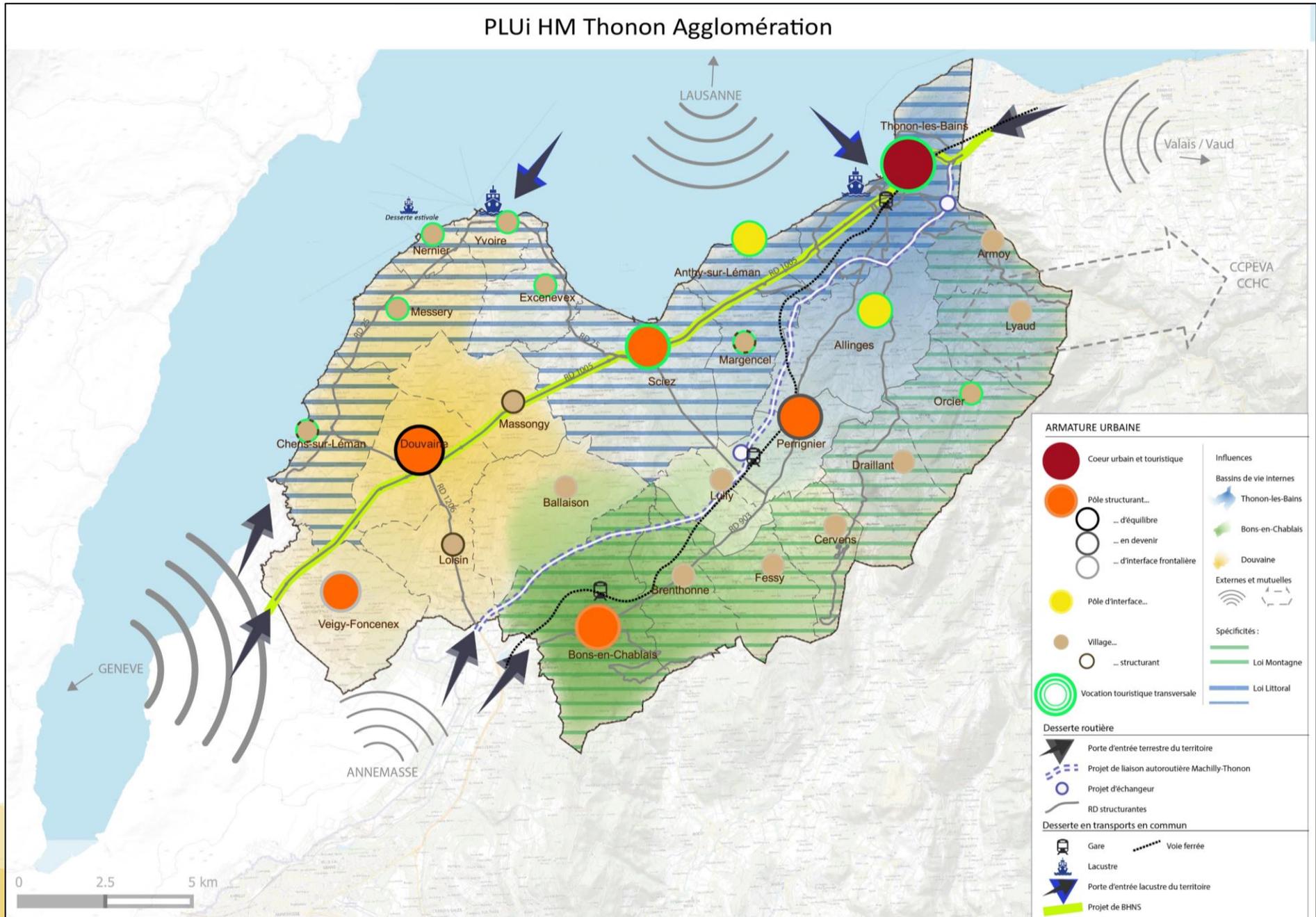
O3 Un territoire qui s'inscrit dans une stratégie de développement durable, de transition énergétique et écologique



THONON | agglomération

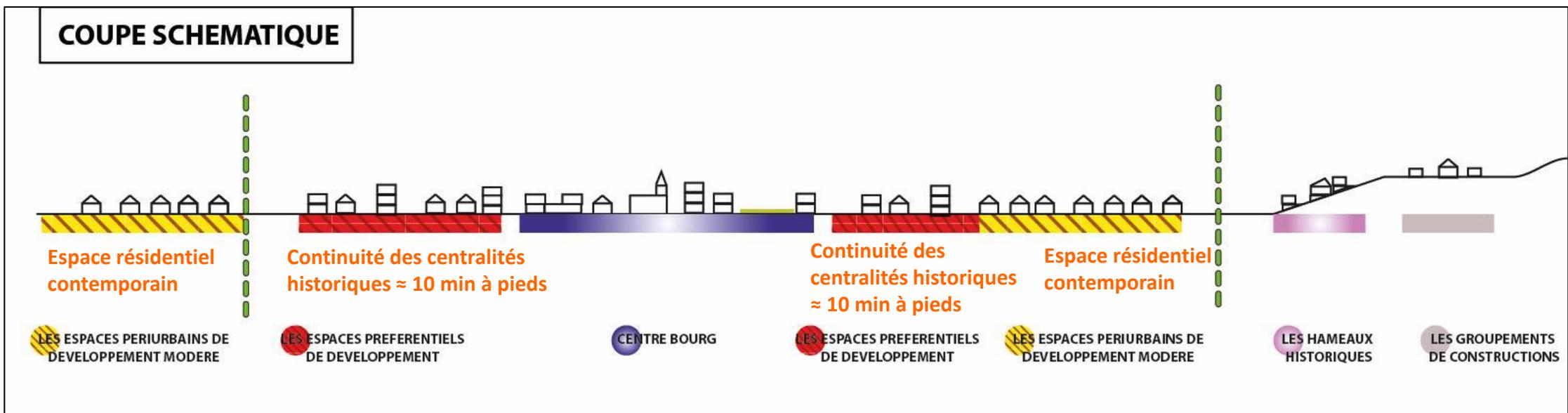
Axe 1 : Une armature urbaine équilibrée au sein de laquelle chaque niveau joue un rôle

O4 Les principes de l'armature urbaine



THONON | agglomération **Axe 1 : Une armature urbaine équilibrée au sein de laquelle chaque niveau joue un rôle**

- O5** Affirmer le cœur urbain de Thonon comme pôle structurant majeur avec l'enjeu fort de renouvellement urbain et de valorisation paysagère et touristique
- O6** S'appuyer sur les pôles structurants et les pôles d'interface, en cohérence avec leur rôle différencié au sein du territoire
- O7** Conforter les villages dans leur rôle complémentaire au sein de l'armature territoriale
- O8** Adapter les objectifs d'aménagement aux différents espaces des communes



Un habitat de qualité accessible à tous, et à toutes les étapes de la vie

O15 Accompagner un développement maîtrisé du territoire afin d'en préserver les ressources

O16 Diversifier et œuvrer pour des programmes qualitatifs afin de répondre à une diversité d'attentes

O17 Encourager la réhabilitation du parc existant et améliorer le confort d'occupation des résidents

O18 Favoriser la mixité sociale dans une optique de solidarité territoriale

O19 Répondre aux besoins des publics spécifiques pour favoriser la mixité générationnelle et sociale



Un capital environnemental, paysager et patrimonial commun à préserver et valoriser

O20 Préserver la ressource en eau, en anticipant les éventuels impacts du dérèglement climatique afin de construire un territoire résilient et adapté

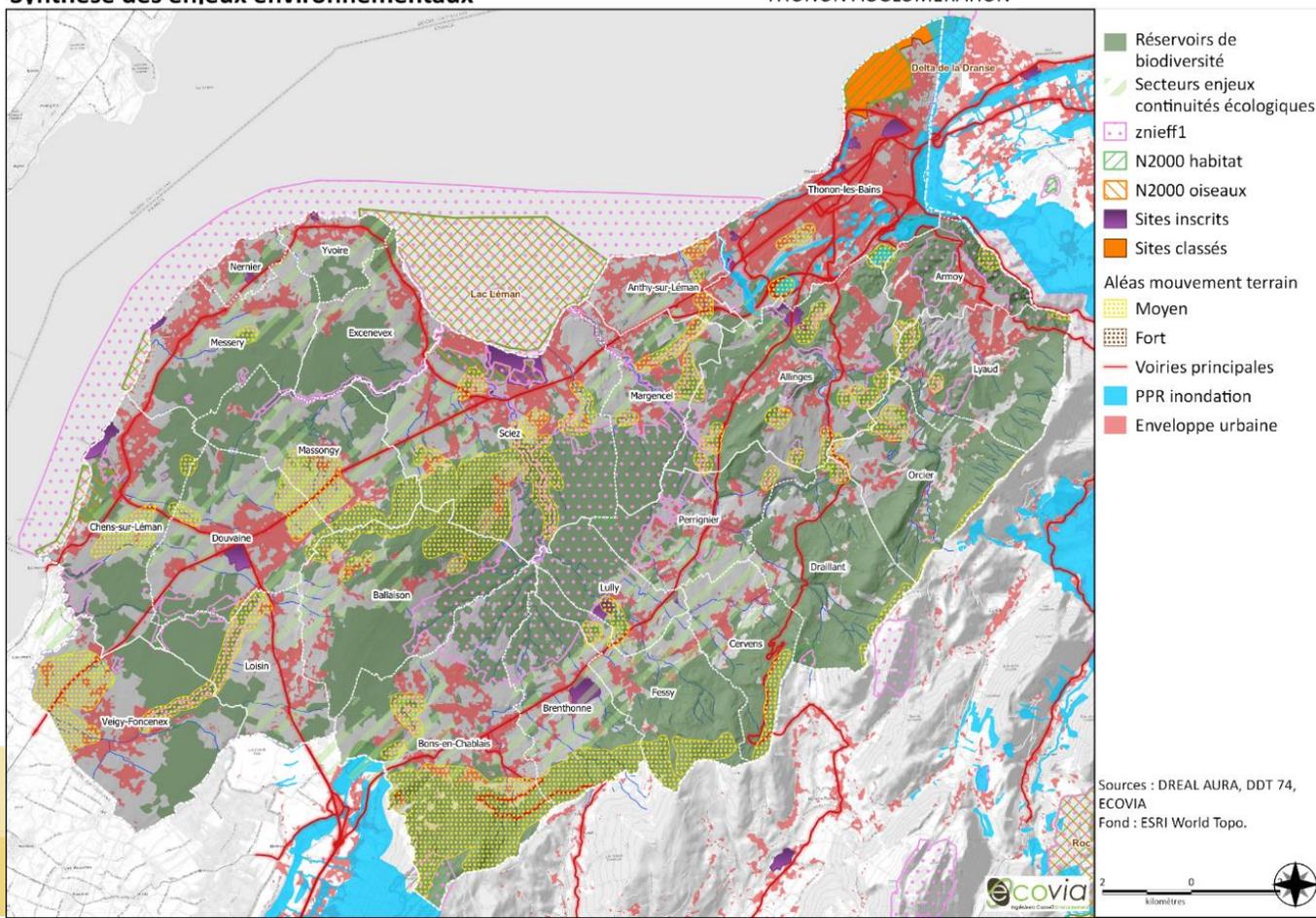
O21 Préserver les capacités de production de matériaux et réduire le recours aux ressources primaires

O22 Construire un territoire résilient face au dérèglement climatique

O23 Préserver les milieux naturels et les continuités écologiques

Synthèse des enjeux environnementaux

THONON AGGLOMÉRATION



Un capital environnemental, paysager et patrimonial commun à préserver et valoriser

O24 Préserver les composantes et les grands équilibres du paysage

O25 Valoriser les patrimoines historiques, architecturaux et paysagers

O26 Maintenir la qualité des vues

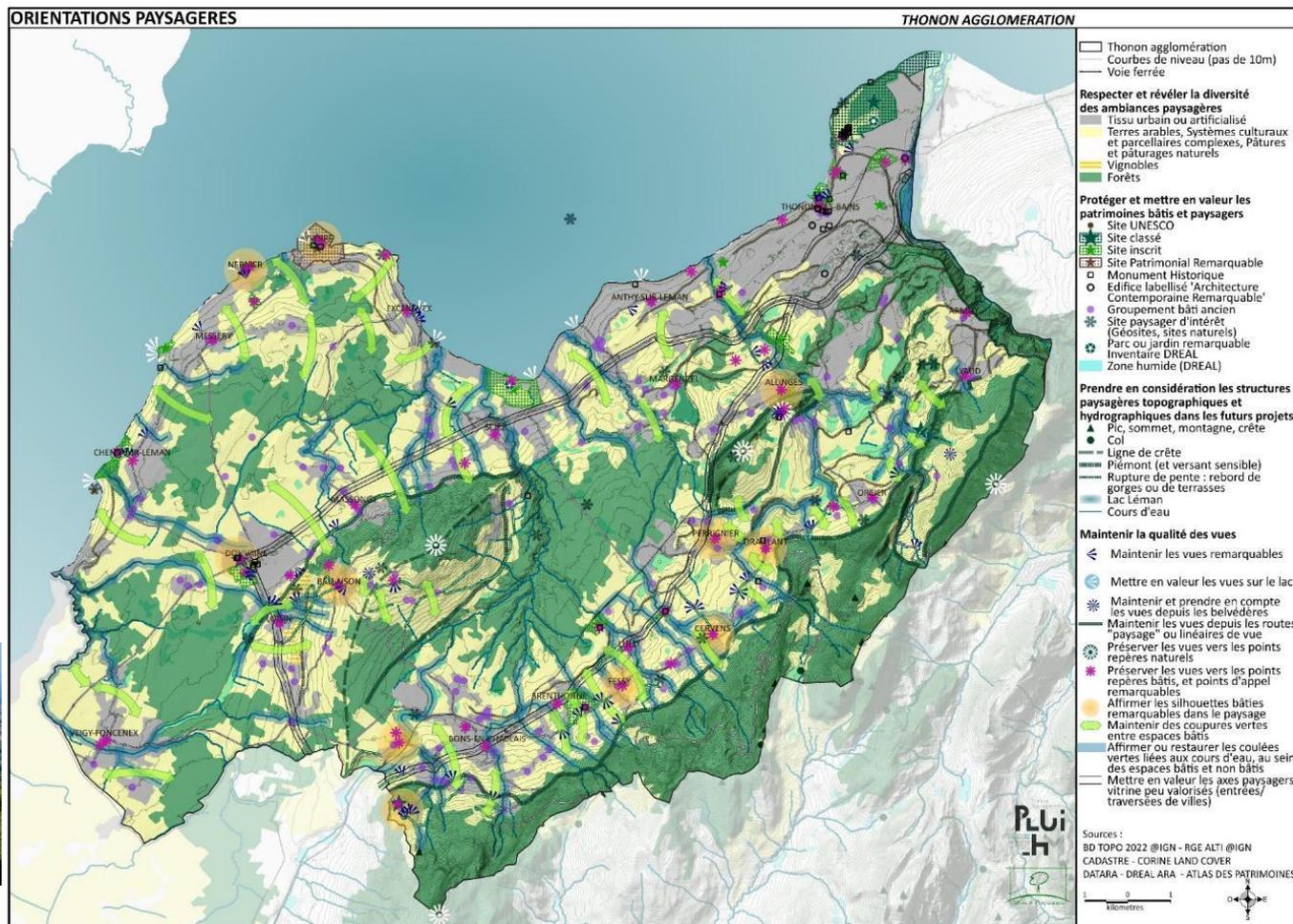
O27 Mettre en valeur les sites et paysages remarquables et de loisirs

O28 Affirmer et qualifier les franges urbaines



O29 Valoriser les paysages du quotidien

O30 Maitriser et produire un urbanisme de qualité architecturale et paysagère pour tous types d'aménagements



Une agglomération vivante où l'on peut produire, travailler, consommer, et accéder aux services

Economie

O31 Porter une stratégie économique visant à bonifier le tissu économique local, tout en s'assurant d'être attractifs pour de nouveaux investisseurs

O32 Hiérarchiser et qualifier les zones d'activités économiques en garantissant leur complémentarité

O33 Améliorer le cadre de vie au travail au sein des Zones d'Activités Economiques

Commerce

O34 S'appuyer sur le principe de centralité de proximité, comme point d'appui au maillage territorial des achats du quotidien et de la consommation locale

O35 Protéger la vitalité des centralités commerciales

O36 Maîtriser les implantations commerciales d'opportunité en zone d'activités et sur les flux, qui peuvent fragiliser les centres-bourgs

Equipements
Services

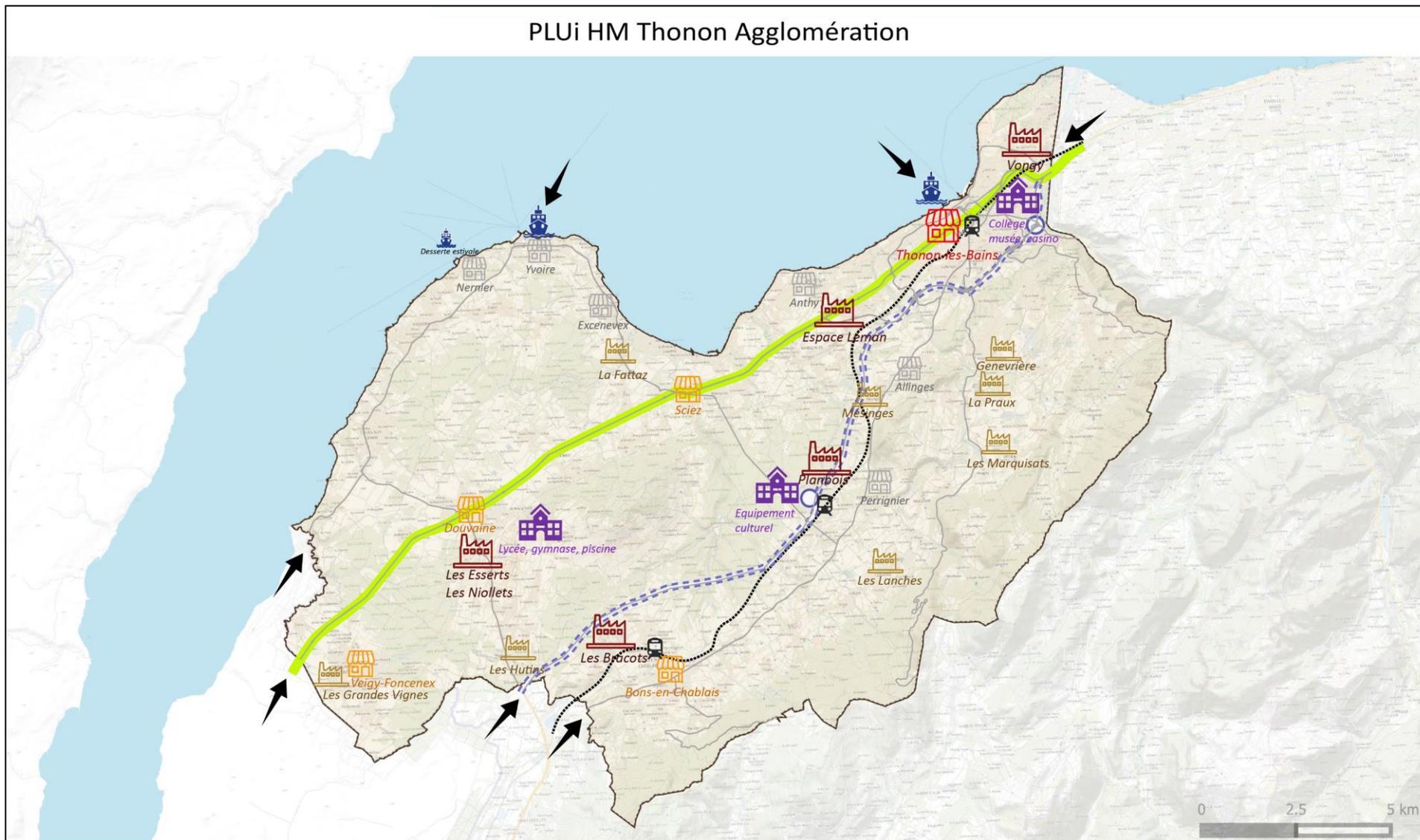
O37 Œuvrer pour une qualité des espaces publics et le confort d'usage

O38 Anticiper les besoins liés aux équipements

O39 Permettre la réalisation des d'offres et d'équipements d'importance à l'échelle du territoire

O40 Apporter une réponse aux besoins tout au long du parcours de vie

Une agglomération vivante où l'on peut produire, travailler, consommer, et accéder aux services



ECONOMIE COMMERCE EQUIPEMENTS

Polarités commerciales :

-  Pôle majeur
-  Pôles secondaires et de proximité
-  Pôles de dépannage et touristiques

Zones d'Activités Economiques :

-  Structurantes
-  De proximité

Projets d'équipements structurants :



Desserte

Portes d'entrée du territoire



Gare



Voie ferrée

Lacustre



RD structurantes



Projet de 2*2 voies



Projet d'échangeur



Projet de BHNS



Une agglomération vivante où l'on peut produire, travailler, consommer, et accéder aux services

Agriculture

- O41** Préserver l'identité et le potentiel agricole du territoire
- O42** Assurer de bonnes conditions de travail pour les exploitations
- O43** Œuvrer pour une agriculture en accord avec son milieu



Tourisme

- O44** Affirmer la stratégie de tourisme et de loisirs assise sur l'ensemble des potentialités du territoire
- O45** Améliorer les capacités d'hébergements
- O46** Accompagner l'offre touristique et de loisirs



Le dispositif de concertation



Des réunions publiques

Réunions publiques Diagnostic

- Le 8 décembre 2022
- Le 13 décembre 2022

90

habitants

Réunions publiques PADDi

- Le 30 novembre 2023
- Le 7 décembre 2023

Réunions publiques règlement

- Fin 2024

Le dispositif de concertation



Des rencontres sur le terrain

98

personnes
rencontrées
en 2022

Thématique mobilité

- Le 25 août au grand marché de Thonon-les-Bains
- Le 3 octobre à Bons-en-Chablais (Carrefour Market et gare)

Thématique habitat

- Le 9 octobre à Margencel, Douvaine et Massongy

70

personnes
rencontrées
en 2023

Le dispositif de concertation



Des ateliers participatifs

Réunions avec le Conseil Local de Développement

- Le 15 juin 2022
- Le 30 novembre 2022
- Le 8 juin 2023
- Une en 2024

71
participants

Thématique mobilité

- Le 6 septembre 2022

Thématique cadre de vie

- Le 24 janvier 2023

Thématique d'ortoirisation

- Le 27 février 2023

Le dispositif de concertation

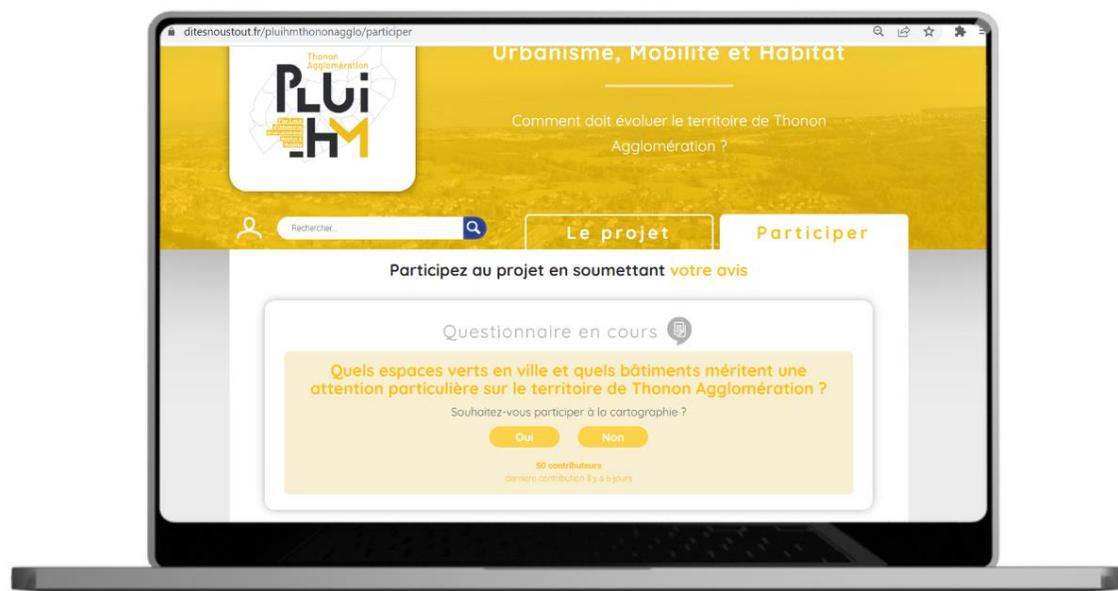
Un podcast avec les enfants
du centre de loisirs intercommunal



16
enfants
de 6 à 12 ans



Le dispositif de concertation



Une plateforme numérique avec
une cartographie participative,
participez !

365
participants



A vos questions – réflexions – suggestions

